



Mon créancier changent tout le temps d'huissier et les frais avec

Par **perdu30**, le **13/11/2009** à **17:35**

Bonjour, Mon organisme de créance change tous les 3 mois d'huissier alors que je régle mes mensualités en temps voulu. Je me retrouve donc à payer un huissier en amiable à passer par un huissier avec des frais d'acts. Ont-ils le droit de changer d'huissier alors que la dette est en cour de recouvrement. Et surtout passer de l'amiable à un huissier qui compte me saisir et en plus avec des frais ??? quand j'appelle le responsable de finaref il m'a limité dit que j'aurais dû anticiper et sur un ton des plus irrespectueux et quand je lui fais remarquer son manque de professionnalisme me hurle après et me dit qu'il ne fera rien pour moi qu'ils sont en droit de changer d'huissier même si cela est une erreur !!! Moi je me perds dans tout ça